



Comité Technique Ministériel

Déclaration de la délégation CFDT

27 mai 2021

Madame la présidente, mesdames, messieurs,

Un certain nombre de dossiers sont présentés à ce Comité Technique Ministériel, et la Mer y a toute sa part. Nous espérons seulement que l'horizon de la fin de ce CTM ne sera pas comme celui de l'océan, qui recule au fur et à mesure qu'on avance.

Ces conditions de débat en distanciel sont vraiment pénibles pour tous les intervenants, et il faut savoir donner des perspectives claires. Nous comptons sur vous Madame la Secrétaire générale.

Plaisanterie mise à part, nous interviendrons au fur et à mesure sur ces points concernant la Mer. Mais le comité technique, c'est aussi l'occasion de prendre la température du dialogue social, et celle-ci nous semble parfois aussi fraîche qu'au large des Kerguelen ces temps-ci.

La CFDT, à propos des mesures sociales souhaite exprimer son mécontentement et rappeler la nécessité de construire avec méthode.

Le principe retenu par l'administration a été d'organiser 3 réunions distinctes, sans possibilité de vision globale, sans état des lieux.

Cela aboutit à des mesures catégorielles sans avoir objectivé les écarts existants, et sans lien clair avec les axes de politique RH (exemple : la correction des écarts Femmes/Hommes). Cela peut décevoir.

Un exemple : l'administration affiche la volonté d'une réduction d'écart indemnitaire entre TSDD et SACDD. Intention vertueuse. Un montant est annoncé. Mais comment évaluer la mesure ?

Un état des lieux a été tardivement promis, accompagné d'une évaluation du rééquilibrage. A ce jour, aucun élément n'a été fourni. L'état des lieux n'était-il pas construit avant de présenter la mesure ? Comment les organisations syndicales (OS) sont-elles censées déterminer l'impact des mesures que vous proposez ?

Les conditions d'un dialogue social constructif ne sont pas réunies. Des éléments d'appréciation, des mesures décidées sont nécessaires.

Cette absence de méthode et le manque de vision prospective ont des conséquences : nous vous avons alerté sur la situation des ex-IAM sur le plan indemnitaire en proposant des solutions. Nos courriers des 3 novembre 2020 et 7 mai 2021 sont cependant restés sans réponse. Peut-on espérer désormais un mot de votre part ?

A propos de méthode et de vision prospective, il va en falloir pour discuter de l'évolution de l'ENTE. Ce sujet est crucial pour les personnels de l'École comme pour les personnels formés, et plus largement pour tout le Ministère. Donc, s'il vous plaît, pas d'annonce précipitée, de la méthode et une analyse objective des attendus et des moyens pour les atteindre.

A l'agenda social figure également la revue des missions « fonctions support ». La CFDT souhaite vous alerter là aussi : si vous souhaitez que les services fonctionnent, il faut penser à relancer les recrutements par ARL, et rendre plus attractives les fonctions, notamment RH.

Par ailleurs, la CFDT demande un bilan de mise en œuvre en bonne et due forme sur les Lignes Directrices de Gestion. Nous ne croyons pas que les éléments fournis au CTM de janvier puissent constituer un bilan.

- * Un bilan nécessite un état des lieux plus complet.

- * Un bilan implique qu'on en tire les enseignements de manière contradictoire, cela n'a pas eu lieu.

Sur la partie « Mobilité », le nombre de dossiers soutenus par les organisations syndicales, le nombre de dossiers prioritaires, les éléments statistiques de suites données, beaucoup d'éléments manquent à ce jour à notre sens pour établir ce bilan.

Sur la partie « Promotions », ce travail de bilan doit être entrepris, communiqué, discuté dans des délais raisonnables, pour permettre une amélioration sensible du processus dès la prochaine campagne.

Madame la Secrétaire Générale, nous vous savons attentive et vous remercions par avance pour vos réponses.